



## **Fournitures de bureau Majoration de prix et modification du nom du fournisseur**

**Québec, le 23 juin 2016** – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer la clientèle de l'achat regroupé des fournitures de bureau, de modifications effectives à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Tel que prévu dans le contrat, une majoration des prix des produits spécifiques (groupe 2) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Il est à noter que seule cette catégorie de produits est visée par la majoration. Les prix des produits standards (groupe 1) demeurent fixes pour toute la durée du contrat.

Également, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016, l'appellation Novexco inc. devra remplacer celle de Lyreco Canada. Ainsi, toutes les transactions devront être libellées au nom de Novexco inc. Ces modifications seront effectives dans SAGIR dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Vos transactions pourraient être affectées par ces modifications ; ainsi nous vous invitons à planifier vos commandes afin qu'il y ait une correspondance entre le nom du fournisseur inscrit au bon de commande et à la facture.

Le fournisseur nous informe que les clients doivent modifier leur lien pour accéder à leur compte en ligne. Vous pouvez enregistrer le lien suivant : <https://secure.novexco.ca/> dès maintenant. Pour toute information relative à l'accès à ce lien, vous devez communiquer avec les représentants de Novexco inc. au 1 877 597-3261.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à [ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca](mailto:ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca).

Source : Johanne Lavoie, conseillère en acquisition  
Direction des achats regroupés